

L'aéroport Angoulême/Cognac relié à la Corse

jeudi 24 avril 2014, par [lpe](#)

L'aéroport d'Angoulême/Cognac prend un nouvel élan très concret avec le premier vol à destination de la Corse, samedi 26 avril à 17h45.

L'avion de 76 places affiche complet et laisse augurer de jolies perspectives pour l'ensemble des vols à suivre, qui comptabilisent pour l'instant 40% de taux de remplissage.

Ce taux, qui devrait progresser au fil de la saison, pourra également compter fin 2014 sur les réservations de groupe des Comités d'entreprises approchés en amont du développement de la ligne. Ces réservations restent limitées cette année en raison de l'arrivée tardive de l'offre, qui n'a pu être présentée dans les catalogues des Comités d'entreprises candidats (4 groupes ont réservé ou sont en cours de réservation).

L'opérateur, le gestionnaire et le syndicat des aéroports de Charente restent ainsi très optimistes au regard des appels quotidiens au standard et des renseignements donnés à l'accueil de l'aéroport, sur les vols.

Par ailleurs, d'autres actions de communication menées par Corsicatours devraient prochainement donner encore un coup d'accélérateur aux réservations.

Aéroport de proximité, l'aéroport d'Angoulême/Cognac se veut avant tout pratique avec son parking gratuit, familial et inscrit dans la vie locale. Outre l'offre qu'il propose aujourd'hui en Charente aux Charentais, il permet de maintenir et de développer l'emploi local et de générer une économie circulaire. Au-delà des vols touristiques, la vie de l'aéroport s'articule en effet autour de multiples activités (écoles de pilotage, maintenance, aviation d'affaires, transport d'organes ...) que le syndicat s'efforce de développer dans l'intérêt des Charentais et des entreprises locales.